



Couverture suite décès du conjoint

Par **COCO13**, le **18/03/2009** à **16:54**

Nous sommes mariés avec contrat séparation de biens. Je voudrais savoir quel sont les droits en cas de décès. Mon mari est propriétaire de la maison et a beaucoup de biens. En ce qui me concerne, je n'ai rien sauf ma petite retraite. Merci pour votre aide.